

Lieux et milieux



Âge visé

16-17 ans

Conception

Matteau, Michèle

Disciplines scolaires

Biologie, Communication orale, Écriture, Français, Géographie, Histoire, Humaine, Physique, Provinces canadiennes, Sciences humaines, Sciences naturelles

Thème(s)

Culture et patrimoine

Principes directeurs

Développer un rapport positif à la langue française

Mot(s)-clé(s)

petite histoire, sites, tourisme

Introduction

À 16 ans, la conduite automobile devient légalement autorisée. Les jeunes de cet âge n'ont pas tous leur permis, bien sûr, mais ils en rêvent tous... ou presque. Donnez-leur donc l'occasion d'exprimer leur désir d'escapade...

Démarche

En groupe-classe

Lors d'une discussion, déterminez cinq lieux de votre province/territoire qui mériteraient de figurer sur un site touristique international, soit par leur beauté naturelle, leur histoire, leur importance pour la francophonie de la région, leur géologie, leur valeur artistique et culturelle, leur mystère, etc.

En équipe

Chaque équipe décrit le lieu qui lui a été assigné pour ses recherches et en explique les particularités : l'histoire et les circonstances de sa découverte ou de son aménagement, ses bienfaits et ses dangers, le symbolisme qu'il peut avoir pour les francophones, pour les autochtones ou pour d'autres regroupements humains. L'équipe expose ce qui en fait, pour les jeunes d'aujourd'hui, un endroit à fréquenter, à mieux connaître et à explorer, puis répond ensuite aux questions des membres des autres équipes.

Individuellement

Chaque élève choisit un de ces lieux et présente un travail d'écriture qui pourrait avoir un des prétextes suivants :

- Écrire à un correspondant fictif issu d'un autre pays de la francophonie internationale pour vanter les mérites de ce lieu et les sentiments que l'on ressent face à cet endroit.
- Imaginer une histoire – dramatique, romantique ou humoristique – qui aurait ce lieu pour cadre et qui mettrait en relief ses particularités.
- Écrire un article de journal pour exprimer vos sentiments par rapport à ce lieu et les raisons pour lesquelles il vous touche personnellement.
- Écrire au ministre de l'Environnement ou du Tourisme pour le féliciter soit de ce que son gouvernement a fait de ce lieu, soit des mesures prises pour le protéger ou pour le faire connaître, etc.
- Protester auprès d'un responsable (ministre ou fonctionnaire) contre la négligence ou l'exploitation outrancière dont le lieu est l'objet, décrier le manque de vision des instances gouvernementales qui fait de cet endroit privilégié un lieu méconnu, abandonné ou en voie de destruction, puis faire part de solutions plausibles pour résoudre les problèmes en question.

Les travaux peuvent être regroupés sous forme de livre, publiés dans le journal de l'école ou dans un journal local.